

Monsieur
Bon Exemple
Rue du Contour 11
1950 Sion

CERTIFICAT D'ASSURANCE AU 01.01.2024

Plan Standard

Salaire AVS effectif 2023

DONNEES PERSONNELLES

Numéro AVS 756.1111.1111.11
Date de naissance 21.10.1967
Sexe M
Etat civil Marié/e
Age 56
Date de la retraite 01.11.2032
Employeur Exemple SA

Salaire annuel effectif 2023 **67'658.00**
Salaire annuel assuré 2024 **78'000.00**

Type de transfert **Date valeur** **Montant**
Salaires au mois : salaire de janvier 2024 x 13
Fr. 6'000.- x 13 = Fr. 78'000.-
Salaires à l'heure : sal. horaire janvier 2024 x 180 h x 13
Fr. 33.35 x 180 heures x 13 = Fr. 78'039.-

PRESTATIONS ASSUREES POUR UN TAUX D'ACTIVITE A 100%

Par année

à l'âge de la retraite

- capital estimé avec un intérêt de 1%
- rente de vieillesse
- rente d'enfant de pensionné

* Il s'agit d'une estimation, aucune garantie ne peut être donnée sur ce montant.

Capital estimé à 65 ans *

297'361 (a)
20'221 (b)
4'044

6.80% de (a)
20.00% de (b)

en cas de décès

- rente de conjoint
- rente d'orphelin
- si aucune rente de conjoint n'est due versement d'un capital

20.00% du salaire assuré
5.00% du salaire assuré
15'600
3'900
188'357

en cas d'invalidité

- rente d'invalidité
- rente d'enfant d'invalidité
- libération du paiement des cotisations après 60 jours

30.00% du salaire assuré
5.00% du salaire assuré
23'400
3'900

PRESTATION DE LIBRE PASSAGE

Part obligatoire

Part surobligatoire

Total

prestation de libre passage au 01.01.2024 144'535 43'822 **188'357**

capital accumulé au 01.01.2024

RACHAT

Rachat maximal possible au 01.01.2024 1) 46'736

FINANCEMENT

- cotisation du salarié 5.75% du salaire effectif
- cotisation de l'employeur 5.75% du salaire effectif

Seules les dispositions du règlement sont déterminantes pour l'établissement du droit aux prestations

1) Sous réserve des dispositions légales. Avant de procéder au transfert, le montant du rachat doit être confirmé par la Fondation.

Evolution de la prestation de libre passage (PLP) du 01.01.2023 au 01.01.2024

Prestation de Libre Passage (PLP) au 01.01.2023				177'918
Intérêts sur la PLP au 01.01.2023	1%	x	177'918	1'779
Epargne 2023 * : salaire AVS eff. 2023	67'658.00	x	12.80%	8'660
Total = Prestation de Libre Passage (PLP) au 01.01.2024				188'357

* selon l'échelle d'âge: 18-34 ans: 5.0% / 35-44 ans: 7.1% / 45-54 ans: 10.7% / 55-65 ans: 12.8% (plan Standard)